

RUSSIE : « NOUS, LES IZHMA KOMI, SOMMES UN PEUPLE AUTOCHTONE ET CECI EST NOTRE TERRE »

14 avril 2014



Éleveurs de rennes Komi (images de Otto Habeck)

Izvatas...

Le 13 avril, des représentants des résidents de 15 villages du district d'Izhma et de « Lukoil » et « Lukoil-Komi » ont tenu un meeting au village de Krasnobor.

Avant le meeting, les tentatives des représentants de Lukoil de « s'arranger », en privé, avec les dirigeants des organisations des Izhma Komi, pour éviter d'être tenus pour responsables devant le vaste public du club du village, avaient échoué. Les Izvatas avaient réitéré leurs revendications et déclaré qu'ils maintenaient les décisions adoptées auparavant par le Comité de « Sauver Pechora » à la réunion des résidents, tenue le 30 mars, et par le conseil du district des Izhma.

DECLARATION

Nous, les résidents des 15 agglomérations du district d'Izhma, réunis aujourd'hui, 13 avril 2014 avec les représentants de LUKOIL,

déclarons :

Nous, les Komi-izhemtsi, sommes un peuple autochtone et ceci est notre terre. Nous ne voulons plus tolérer l'exploitation prédatrice de nos ressources minérales et l'irresponsabilité de LUKOIL quant à l'environnement. Nous devons être des partenaires égaux dans la mise en œuvre de tout projet industriel sur nos terres.

Ayant relevé les nombreuses violations de la législation environnementale commises par « LUKOIL-Komi » et ses entreprises lors de l'incident de la fuite des oléoducs Makaryel-Shchlyayur et Nisava-Makaryel, lors de l'écoulement de 140 mètres cubes de pétrole sur la base de « Makaryelsky » en mars 2014 durant la construction de l'oléoduc Azeska-Irayol, des violations de la législation tolérées par l'administration du district d'Izhma durant la préparation et la conduite des auditions publiques, nous exigeons :

La suspension, dans le district d'Izhma, de toutes les explorations, productions et opérations de transport de LUKOIL-Komi et de ses entreprises sous contrat jusqu'à ce que les conditions suivantes soient remplies :

1. établissement d'une commission publique pour vérifier la conformité (*des entreprises*) avec les lois sur l'environnement. Composition de la commission : N.V. Rochev - member the district council as chairman and members F.F. Terent'ev, chair of the Committee to Save Pechora, N.T. Bratenkov, board member of the council of "Izvatas", O.M. Terent'ev, chairman of the initiative group of Krasnobor residents, S.V. Chuprov - resident of Shchelyayur village, O.N. Anufriev, member of the district Council.
2. exiger de la direction de LUKOIL-Komi le libre accès au territoire du district pour les membres de la commission afin qu'ils enquêtent sur les preuves de la violation de la législation environnementale,
3. en accord avec le code pénal de la Fédération de Russie, tenir pour responsables ceux qui, les 11 et 12 mars, ont enflammé le pétrole répandu de l'oléoduc Makarel-Shchelyayur et ceux qui ont dissimulé la fuite de l'oléoduc Nisheva-Makarel et la perte de 140 mètres cubes d'eau pollué par du pétrole à Makarel en mars 2014,
4. organiser le plus tôt possible une consultation publique au village de Krasnobor concernant les puits n°16 et n°3 et des consultations concernant la construction d'une deuxième branche de l'oléoduc sur le territoire du district d'Izhma ,
5. suivant le respect de ces exigences, revoir l'accord de partenariat entre l'administration et LUKOIL dans le but d'y ajouter un chapitre supplémentaire sur le partenariat entre LUKOIL et l'administration du village de Krasnobor,
6. dans un délai d'un mois réunir la Commission conjointe pour l'établissement de nouveaux principes de base pour les accords entre la compagnie et la population autochtone.

Présents : 172, ont voté pour : 172, contre : aucun, abstention : aucune
Fait au village de Krasnobor, le 13 avril 2014

Source : IWGIA/ <http://savepechora.ru/page.php?p=53>
Traduction par **Simone Dreyfus-Gamelon**
Présidente du GITPA